

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, télécopieur : 03 85 39 76 52, adresse internet : <http://saoneetloire71.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Intermédiation locative (IML) sous mandat de gestion à destination de ménages nécessitant un accompagnement social

Catégorie de services : 25

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 85310000

Lieu d'exécution et de livraison : Département de Saône-et-Loire

Code NUTS : FRC13

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Intermédiation locative (IML) sous mandat de gestion à destination de ménages nécessitant un accompagnement social.

Les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel fixé à 50 000 euro(s) HT pour le lot 1 "Territoire d'action sociale Chalon-sur-Saône et Louhans" et à 67 000 euro(s) HT pour le lot 2 "Les autres Territoires d'action sociale du Département :Mâcon-Charolles-Paray-le-Monial et Autun-Montceau-Le Creusot", en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, par période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

- Nombre de reconductions éventuelles : 2
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, par période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Mandat administratif (virement bancaire) et délai maximum de paiement de 30 jours.

Avance de 10%.

Financement sur le budget du Département.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

• Capacité économique et financière - références requises : Lettre de candidature dûment complétée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints).

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.

Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation.

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Les références et/ou qualifications du candidat pour des prestations similaires datant de moins de 3 ans.

Le descriptif des moyens humains. Le candidat sera doté d'une équipe de professionnels titulaires d'un diplôme de niveau II ou équivalent.

L'attestation d'agrément « intermédiation locative et gestion locative sociale » délivrée par le Préfet précisant que le candidat est autorisé à exercer les missions d'IML, mentionnées à l'article R365-1 3° du Code de la construction et de l'habitation.

La carte professionnelle « gestion immobilière », garantie financière auprès d'une banque ou d'une organisation professionnelle.

L'agrément « ingénierie sociale, technique et financière prévu à l'article R365-1 2. du Code de la Construction et de l'Habitat ».

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 novembre 2020 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DGAS.20.092.CF

Renseignements complémentaires : Les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel fixé à 50 000 euro(s) HT pour le lot 1 "Territoire d'action sociale Chalon-sur-Saône et Louhans" et à 67 000 euro(s) HT pour le lot 2 "Les autres Territoires d'action sociale du Département : Mâcon-Charolles-Paray-le-Monial et Autun-Montceau-Le Creusot", en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, par période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 octobre 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon cedex, télécopieur : 03 80 73 39 89, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Territoire d'action sociale Chalon-sur-Saône et Louhans

Territoire d'action sociale Chalon-sur-Saône et Louhans

C.P.V. - : Objet principal : 85310000

Durée du lot ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 50 000 euro(s) HT pour le lot 1 en application de l'article R.2162-4 du Code de la Commande publique.

Lot(s) 2 Les autres territoires d'action sociale du Département : Mâcon-Charolles-Paray-le-Monial et Autun-Montceau-Le Creusot

Les autres territoires d'action sociale du Département : Mâcon-Charolles-Paray-le-Monial et Autun-Montceau-Le Creusot

C.P.V. - : Objet principal : 85310000

Durée du lot ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 67 000 euro(s) HT pour le lot 2 en application de l'article R.2162-4 du Code de la Commande publique.